

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2021

≈ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2021**

Adoption à l'unanimité.

≈ **Délibération : Taxe d'aménagement**

Le conseil municipal a délibéré pour maintenir la taxe d'aménagement, et à porter le taux à 3% à compter du 1^{er} janvier 2022.

Adoption à l'unanimité.

≈ **Délibération : Projet d'urbanisation déposé par Monsieur DUPUIS**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande faite par M. Jean-Claude DUPUIS, propriétaire du terrain à l'entrée de la commune, en direction d'Offranville, de lotir la parcelle.

Ce projet envisagerait 5 parcelles.

Le Conseil Municipal n'est pas opposé au projet mais souhaite le limiter à 4 parcelles.

Il préconise l'absence de caves et la création d'un talus planté en amont afin de fermer la partie urbanisable du village sur cette partie.

Une demande d'avis sur le ruissellement devra être faite auprès du Syndicat des Bassins Versants.

Sur le principe, adoption à l'unanimité, sous couvert d'une étude de ruissellement.

≈ **Manifestation de remises de médailles pour les anciens Conseillers, accueil des nouveaux habitants, présentation du mémoire historique de la commune réalisé par Sophie HOUARD.**

Cette manifestation est envisagée le samedi 18 septembre, avec l'organisation suivante :

- 10h00 et 14h30 : Visite de l'église, commentée par Sophie HOUARD.

- 11 heures : remises de médailles, accueil des nouveaux habitants, présentation du mémoire historique de la commune réalisé par Sophie HOUARD.

La manifestation aurait lieu en extérieur si le temps le permet, de manière à respecter au maximum les conditions sanitaires actuelles.

≈ **Délibération : Mémoire historique réalisé par Sophie HOUARD**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la commune s'est vue remettre deux Mémoires portant sur l'histoire de celle-ci et sur l'église. Ce travail est l'œuvre de Sophie HOUARD, de formation historienne et native du village.

En guise de remerciements pour le remarquable travail, Madame le Maire propose de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 500 €.

Adoption à l'unanimité.

⇒ Projet culturel dans le cadre du festival littéraire Terres de Paroles

Dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert, le festival Terres de Paroles propose des manifestations culturelles, nommées : Le Gueuloir, en partenariat avec l'agglomération Dieppe-Maritime, qui finance le projet.

La commune de Colmesnil-Manneville est inscrite pour le mercredi 20 octobre 2021, à 19 heures.

⇒ Informations et questions diverses

* Le déploiement de la fibre est en cours sur le centre bourg

* Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'Agglomération Dieppe-Maritime ayant pour objet : l'élaboration d'un pacte financier et fiscal et sollicite les communes à lui transmettre leurs documents financiers (compte administratif 2020, budget primitif 2021...).

* Une rencontre avec le Percepteur a eu lieu au cours de l'été s'agissant d'une réflexion sur le budget communal et l'évolution possible des recettes de fonctionnement.